



**PRÉFET  
DU GERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Préfecture du Gers  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau des élections et de la réglementation

**ELECTIONS SENATORIALES  
du 27 septembre 2020**

32-2020-09-16-003

**Arrêté fixant la liste des candidats  
au 1<sup>er</sup> tour**

Le Préfet,  
*Chevalier de l'Ordre National du Mérite,*

VU le code électoral ;

VU le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU les déclarations de candidatures définitivement enregistrées ;

SUR proposition de Mme la secrétaire générale ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**-

La liste des candidats et de leurs remplaçants, enregistrés pour le 1<sup>er</sup> tour des élections sénatoriales pour pourvoir les deux sièges de sénateurs dans le département du Gers, est arrêtée comme suit :

Candidats	Nuances des candidats	Remplaçants
M. Pierre DULONG	DVD	Mme Marie-Martine DALLA-BARBA
M. Raymond VALL	RDG	Mme Sylvie THEYE
M. Franck MONTAUGÉ	SOC	Mme Céline SALLES
M. Alain DUFFOURG	DVD	Mme Isabelle TINTANE
Mme Annabelle SKOWRONEK	COM	M. Bruno GABRIEL
M. Jean-Luc YELMA	RN	Mme Béatrice DUCLOS
M. Philippe BARON	DVD	Mme Karine MONFORT
M. Romain DUPORT	DIV	Mme Sarah DESPEAUX

**Article 2 –**

Madame la secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la préfecture, dans les bureaux de vote et mis en ligne sur le site des services de l'État, et inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gers.

16 SEP. 2020

Le Préfet,

Xavier BRUNETIERE